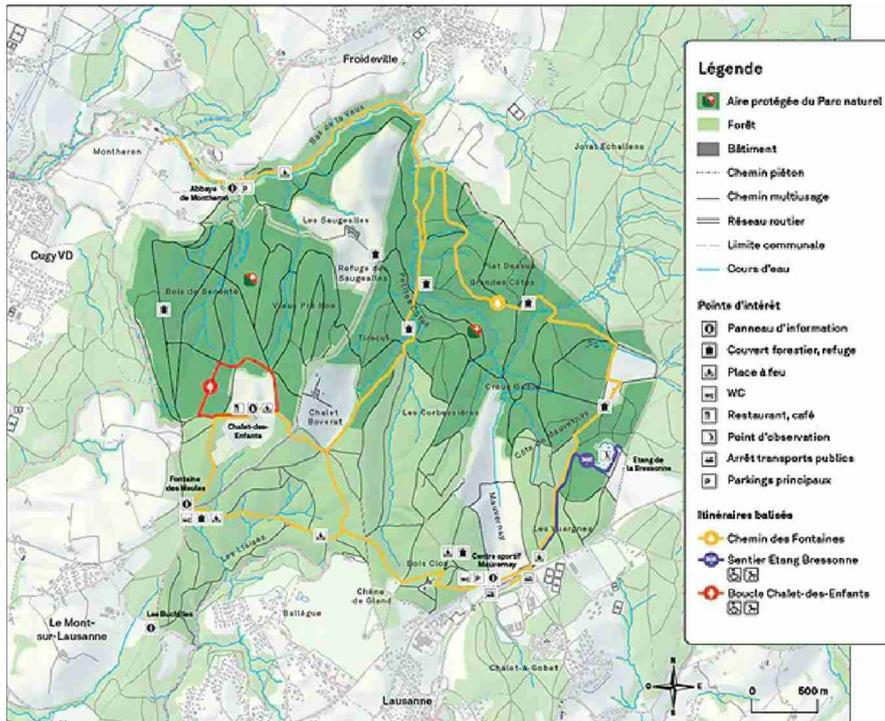


PARC NATUREL PÉRIURBAIN DU JORAT

Une zone pour favoriser la biodiversité

Sarah Deillon



Le parc naturel périurbain du Jorat a été déplacé sur les terres lausannoises.

Dans les bois du Jorat, le premier parc naturel périurbain romand (deuxième en Suisse) a été inauguré avant l'été. L'objectif est de créer une zone préservée, dédiée à la nature. En profitant de l'image du parc, il est aussi question de valoriser les ressources de la région.

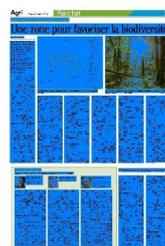
Après des années de réflexions, discussions, pro-

cédures, etc., le **parc naturel périurbain du Jorat** a finalement pu voir le jour. Pour être considéré comme tel, il doit se situer à 20 kilomètres au maximum d'un centre urbain, être accessible facilement par les transports publics et surtout comprendre une zone protégée de 4 km² et une zone périphérique (zone de transition) qui l'entoure. L'objectif de la zone centrale est de permettre la libre évolution des processus naturels, de nombreuses restrictions encadrent donc cette aire.

Longue procédure

Un petit rappel des faits...

En 2012, l'association Jutavaq (Jorat, une terre à vivre au quotidien) est créée et débute les travaux de planification du parc. À l'automne 2015, ce dernier obtient son statut de «parc candidat». Les responsables ont alors quatre ans pour mettre sur pied le projet. Il est présenté à l'automne 2019 au législatif des treize communes alors concernées. Le double accord du propriétaire et de la commune est nécessaire, cela suscite de vifs débats car l'une ou l'autre partie n'était pas toujours favorable. Le projet doit finalement être remodelé et ne va concerner plus que la Ville



de Lausanne. En février 2020, son Conseil communal a donné un préavis favorable à la fondation du parc et à la création d'une nouvelle entité (en remplacement de Jutavaq): l'association Jorat parc naturel. Suite à cela, la Confédération a attribué le label de **parc naturel périurbain** en mai 2021, pour une période de dix ans. Il restait à ce stade à régler quelques aspects administratifs. Le processus a pris fin en avril 2023 et le parc a finalement été inauguré en mai 2024!

Nouvelle affectation

Si les contours du parc ont dû être redessinés, c'est que des avis défavorables ont été émis par des communes, des propriétaires forestiers ou des utilisateurs (promeneurs, champignonneurs, cyclistes, cavaliers, etc.). Ils craignaient de ne plus pouvoir profiter de la forêt, exploiter les surfaces, utiliser des routes ou des sentiers touristiques, etc., qui allaient se trouver dans l'aire protégée. «Il est clair que pour la forêt du Jorat, c'est un gros changement de paradigme. Historiquement, elle a toujours été gérée dans une optique de production de bois. Et il y a eu à l'époque beaucoup d'investissements dans cette forêt, notamment pour créer des dessertes pour sortir le bois», souligne Sophie Chanel, directrice du parc, qui précise: «Dans l'aire protégée, il n'y aura plus d'exploitation mais dans la zone de transition, une sylviculture proche de la nature reste possible. Le bois est un matériau durable et nous voulons le valoriser». Le parc compte 947 ha, dont 444 ha de zone centrale.

Communes partenaires

L'aspect social a été un point central dans le projet, comme l'a souligné la présidente Natacha Litzistorf. «C'est merveilleux que toutes les personnes impliquées aient tenu bon. Nous avons mené un sacré combat mais nous avons eu raison, ce parc est un très bon signal pour la promotion de la biodiversité. Les aspects sociaux sont très importants, il est essentiel d'expliquer les enjeux derrière et de préciser qu'œuvrer en faveur de la biodiversité ne signifie pas forcément mettre sous cloche un territoire.» La conseillère municipale verte incite les gens à faire confiance au parc et précise que la forêt est très suivie par les professionnels.

Quelques Communes qui s'étaient engagées ont souhaité poursuivre l'aventure, même si leur territoire n'est plus concerné. Il s'agit de Jorat-Menthue, d'Epalinges et du Mont-sur-Lausanne. En échange de leur cotisation, le parc leur propose une liste de prestations. Il s'agit d'activités en forêt pour les enfants ou le grand public, de la mise à disposition d'éco-compteurs s'ils souhaitent suivre la fréquentation d'un site, d'actions en faveur de la biodiversité, etc. Pour ce dernier point, les responsables identifient des sites qui pourraient être améliorés et proposent des solutions, comme le remplacement d'une haie de thuya par des espèces indigènes.

Collaborations externes

Le **parc naturel périurbain du Jorat** suit quatre missions.

- Renforcer et préserver la biodiversité en créant une aire protégée où l'intervention humaine est limitée à son mini-

mum.

- Accueillir et sensibiliser les visiteurs à l'environnement en proposant des offres de détente et de découverte des patrimoines et en développant des aménagements durables et adaptés.

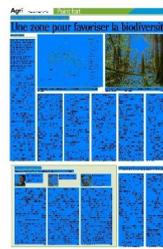
- Soutenir et favoriser l'exploitation durable des ressources du Jorat en valorisant et en mettant en réseau les partenaires économiques du Jorat.

- Monitorer et encourager les projets de recherche en assurant le suivi scientifique du parc et en développant les collaborations avec d'autres centres de compétences.

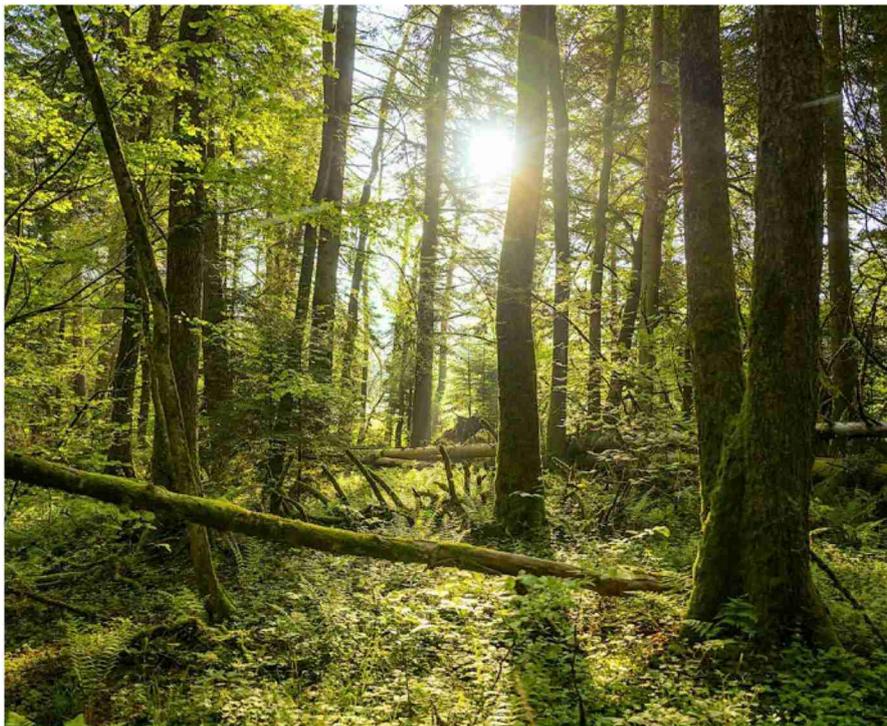
Le parc travaille beaucoup avec la recherche de fonds. Les contributions cantonales et fédérales permettent de couvrir les 70% des frais de fonctionnement et les derniers 30% sont obtenus grâce aux cotisations des Communes et aux financements externes. Cinq personnes sont engagées (quatre équivalents plein-temps), ainsi qu'un stagiaire et des auxiliaires qui se chargent de l'accueil des classes en forêt. Un collaborateur a suivi la formation de ranger. Son rôle: sillonner les forêts pour surveiller les arbres, superviser l'entretien, sensibiliser les gens, rappeler les règles, etc.

Soutien lausannois

Des objectifs stratégiques ont été définis pour les dix premières années du parc. Quand sera venu le moment de renouveler le label, ils seront évalués et présentés à la Commune de Lausanne, au Canton et à la Confédération. Si l'un des trois échelons venait à refuser, le projet pourrait s'arrêter. «Sans le consentement de

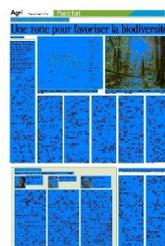


la Ville de Lausanne, ce serait la fin du parc, tout simplement. Mais nous obtenons de très bons soutiens politiques. De plus, la Ville s'est engagée pour une mise en réserve forestière d'une partie de sa surface sur une durée de cinquante ans», relève Sophie Chanel.



Dans l'aire protégée, l'intervention humaine est limitée à son minimum afin de favoriser la biodiversité.

RAPHAËL DUPERTUIS



C'est vous qui le dites

Quels sont les bienfaits ou les contraintes du parc pour vos activités?



Alain Chabloz

Agriculteur
au Mont-sur-Lausanne
(VD)

«Mon exploitation ne se situe pas dans l'aire protégée mais touche la zone périphérique. Je ne suis pas impacté par le parc mais j'ai quelques craintes quand même, notamment au niveau des sangliers. Avec la création d'une zone plus tranquille, ils pourraient venir s'implanter davantage. D'ailleurs, cette aire pourrait attirer d'autres animaux, comme des loups. Quand on nous a parlé du parc, on nous a dit que l'on pourrait en bénéficier au travers de la vente de nos produits mais pour l'instant mon local de vente directe n'est pas plus visité et puis ce n'est pas parce que je fais partie du parc que l'on va m'acheter mon lait plus cher. Je regrette aussi la perte de certains accès car je fais beaucoup d'attelage avec mes chevaux. Et puis nous avons de belles forêts exploitables, je trouve dommage de fermer cette surface facile à travailler et à moindre coût pour aller chercher du bois en montagne. Mais je suis fermier de la Ville de Lausanne et je préfère garder certains avis pour moi.»

SD



Patrick Demont

Agriculteur à Cugy (VD)

«Mon domaine est situé en plein cœur du parc, dans la zone protégée. Pour le moment, le seul gros changement c'est au niveau des sangliers! Les dégâts se sont fortement intensifiés depuis la création du parc. Entre l'automne 2023 et ce début d'année, c'est 10000 francs de dommages annoncés. Et il faut considérer encore le temps pour parquer les surfaces, retravailler des zones, faucher sous les fils, etc. Sinon je constate un peu de parking sauvage sur mes parcelles car certains accès ont été fermés et je redoute la fermeture prochaine des places du refuge des Saugealles car je pense que cela va s'intensifier. Je trouve aussi particulier de ne plus exploiter ces belles forêts et de faire importer du bois après. J'ai l'impression que l'on fait un peu d'écologie sans savoir vraiment où on va. C'est comme pour les jachères, on accepte des modifications mais on ne sait pas ce que cela va apporter dans dix ans. Mais concrètement le parc ne m'impacte pas, tout comme il ne me rapporte rien.»

SD

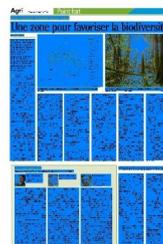


René Pernet

Syndic
de Jorat-Menthue (VD)
et directeur
de la fromagerie
du Haut-Jorat

«Je trouve le projet intéressant, avec la perspective de mettre en valeur la nature, la région et notre savoir-faire mais il y a aussi beaucoup de contraintes. Nos habitants peinent à comprendre qu'on les prive de liberté et ont l'impression d'accepter les embêtements pour permettre aux citadins de venir profiter. D'autre part, est-ce que nous avons vraiment les moyens pour mettre en avant la région? Certains week-ends, il n'y a plus de places libres. Avec une ressource comme la forêt, il n'y a pas de retour financier pour la Commune si elle engage des frais pour refaire un parking. Il y a aussi la question de l'utilisation du bois. L'exploitation de nos forêts est aisée et nous n'aurions pas pu en bénéficier. Nous avons de bons contacts avec les responsables du parc et nous sommes satisfaits des prestations mais ce sont des points qui questionnent. Quant à ma fromagerie, il est trop tôt pour dire si le parc a une influence positive. C'est un outil de marketing de plus mais on peut faire autrement.»

SD



Valoriser les ressources locales

Plusieurs agriculteurs se trouvent dans le périmètre du parc, pour la plupart fermiers de la Ville de Lausanne. Ils n'exploitaient pas le bois et n'ont donc pas dû renoncer à la production. Le parc ne leur impose pas de conditions particulières mais aimerait au contraire leur profiter. «Quand je suis arrivée à la Municipalité en 2016, j'ai réalisé qu'en partant uniquement dans la direction de la biodiversité, le projet ne pourrait pas aller de l'avant. Tout le monde doit s'y retrouver, y compris les agriculteurs», précise Natacha Litzistorf. Le parc essaie donc d'œuvrer en faveur du milieu agricole, par le biais de diverses actions:

- organisation d'un événement annuel figurant au programme de Lausanne à table;
- soutien à des initiatives de valorisation des produits locaux;
- création d'une application référençant 50 partenaires des secteurs touristiques, de loisirs, de l'artisanat, de l'agri-vitiviniculture et de la gastronomie et proposant des offres (visite d'une fromagerie par exemple).

«Nous essayons de mettre le plus possible en avant les produits du terroir, du cadeau offert à la mise sur pieds d'un gros événement. Mais pour l'heure, je ne dirais pas que les agriculteurs écoulent plus de produits grâce au parc», indique Sophie Chanel. Un projet ambitieux est à l'étude, soit la création d'une Maison du parc qui pourrait devenir la vitrine des produits du Jorat. «Dans le cadre des parcs périurbains, nous ne pouvons pas labelliser les produits et apporter de plus-value mais nous nous battons pour que cela change», ajoute Natacha Litzistorf.

Pression des sangliers

Pour les agriculteurs, ce sont les sangliers qui suscitent des questions. «Ils étaient déjà là mais le nombre pourrait augmenter, nous en sommes conscients et restons attentifs», explique Sophie Chanel qui précise que la régulation reste possible. Une commission de suivi a été créée en début d'année.

Le parc prévoit aussi des projets pour promouvoir le bois. Ils essaient de beaucoup communiquer et de proposer des activités en lien. **SD**